

Rendez-vous de carrière : le mode d'emploi est enfin paru

La réforme de l'évaluation mise en œuvre à la rentrée 2017 pour les personnels enseignants et d'éducation, ainsi que les psychologues de l'Éducation nationale comprend un accompagnement tout au long du parcours professionnel et des rendez-vous de carrière.

Pour sortir d'une logique infantilisante, inéquitable et inefficace, ces trois rendez-vous de carrière (6^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} échelons) doivent être des moments d'échange sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle.

Calendrier des rendez-vous de carrière

Au mois de juin, les enseignants sont individuellement informés de la programmation d'un rendez-vous de carrière au cours de l'année scolaire à venir. Au plus tard un mois avant la date de l'inspection, le calendrier précis du rendez-vous de carrière est communiqué à l'enseignant par l'inspecteur compétent.

Après le rendez-vous, l'enseignant est informé par notification dans l'application SIAE (système d'information d'aide à l'évaluation) et dans sa messagerie professionnelle et I-prof de la mise à disposition des appréciations des évaluateurs et de l'appréciation finale du rendez-vous de carrière.

[Téléchargez le calendrier du rendez-vous de carrière](#)

Comment se déroule le rendez-vous de carrière

En fonction du corps d'appartenance et du lieu d'exercice (1^{er} degré, 2nd degré, PsyEN, enseignement supérieur ou détaché), le rendez-vous de carrière s'organise autour d'une inspection en classe ou en situation professionnelle suivi d'un ou deux entretiens professionnels avec l'inspecteur et/ou le supérieur hiérarchique.

[Voir la notice du rendez-vous de carrière](#)

Vous pouvez retrouver dès à présent sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale, le guide du rendez-vous de carrière. Ce guide présente en détails les cinq cadres de compte-rendu du rendez-vous de carrière (annexe 3) ainsi que le Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation et des psychologues de l'éducation nationale (annexes 6 et 7)

[Télécharger le guide détaillé du rendez-vous de carrière](#)

Section de Savoie

Un rendez-vous de carrière, ça se prépare

Le Ministère met à disposition des enseignants un « document de référence de l'entretien », document d'aide à la préparation du rendez-vous de carrière. L'entretien permettra d'échanger sur les différents items contenus dans ce document inséré en annexe du guide de l'évaluation. Pour vous préparer, vous avez la possibilité de le renseigner. Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez l'envoyer à l'un ou aux deux évaluateurs en amont du rendez-vous de carrière ou le leur remettre lors du ou des entretiens.

[Télécharger le document de référence de l'entretien](#)

Le SE-UNSA revendique que, dans le nouveau dispositif d'évaluation, les enseignants ne soient plus considérés comme des « adultes perpétuels élèves » mais comme des professionnels reconnus experts de leur pratique.

Un portail, nommé SIAE, a été créé sur iprof dans la partie "Les services"